



Bulletin Officiel

N°6397 Jeudi 15 Juillet 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19 3

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ENNAKL AUTOMOBILES 4

EURO-CYCLES 6

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS 7

ADWYA 9

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

OFFICE PLAST 11

DISSOLUTION D'UN OPCVM POUR EXPIRATION DE LA DUREE DE VIE

TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND 12

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE

EMPRUNT SUBORDONNE BIAT 2021-1 13

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

Liste indicative des sociétés & organismes faisant appel public à l'épargne (mise à jour en date du 03/05/2021)

ANNEXE III

INFORMATIONS POST AGO-AGE

- TUNINVEST SICAR AGO
- TUNINVEST SICAR AGE

ANNEXE IV

SITUATIONS ANNUELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2020

- FCP MOUASSASSETT
- FCP SALAMETT CAP

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ENNAKL AUTOMOBILES**

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2021 :

(En DT)

Désignation	2ème Trimestre 2021	2ème Trimestre 2020	AU 30/06/2021 (**)	Au 30/06/2020 (**)	Au 31/12/2020 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	159 555 928	68 273 766	274 194 576	139 413 098	400 114 782
Coût d'achat des marchandises vendues	136 430 987	57 664 721	233 128 976	114 769 383	330 532 167
Charges financières	202 049	1 439 335	819 513	1 882 936	4 008 407
Produits financiers	9 799 580	5 050 299	9 921 473	5 686 387	19 646 515
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	13 220 979	11 610 773	32 498 073
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	-	-	161	150	150
Nombre d'agences officielles	-	-	27	27	27
Masse salariale	4 468 234	3 811 609	8 948 779	7 483 876	17 467 376
Effectif fin de période			287	301	294

(*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable audité**.

(**) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable non audité**.

(***) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

Faits saillants :

- Au terme du premier semestre de l'année 2021 le chiffre d'affaires a connu une progression remarquable de 96,68% par rapport à la même période de l'année 2020 passant de 139,413 Millions de dinars à 274,194 Millions de dinars.
- La société Ennakl Automobiles a réalisé d'excellentes performances au terme du 2^{ème} trimestre 2021 et retrouve sa position de leader des importateurs du secteur automobile avec 15.48% de part de marché soit 4 516 unités immatriculées contre 2 227 immatriculations pour la même période de 2020 soit une augmentation de 102.78%.

- La trésorerie en nette progression par rapport à la même période de l'année 2020, soit un solde de 13,22 MD contre un solde 11.61 MD au 30/06/2020.
- L'augmentation des produits financiers de 74.48% est justifiée par la distribution des dividendes par les banques et les établissements financiers au titre de l'exercice 2019 et 2020.
- Les investissements réalisés durant la 2^{ème} trimestre 2021 se sont élevés à 0.113 MD contre un solde de 0.582 MD en 2020.
- L'endettement financier global a significativement baissé passant d'un solde 23.850 MD en 2020 a un solde de 13.243 MD au 30/06/2021. Cette baisse est justifiée par les remboursements des engagements en cours et le recours au financement par les fonds propres.

2021- AS – 0929

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITES TRIMESTRIELS

Société EURO-CYCLES
Siège social : Z.I KALAA KEBIRA 4060 SOUSSE

La Société EURO-CYCLES publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2021.

	LIBELLE	UNITES	Performances du 2eme Trimestre		Variation		Cumul Période du 01/01 au 30/06		Variation		2020
			2021	2020	En valeur	EN %	2021	2020	En valeur	EN %	
1	CHIFFRE D'AFFAIRE	Milliers de	41 388	25 903	15 485	60%	72 436	45 175	27 261	60%	119 822
	Chiffre d'affaire Export	Milliers de	41 388	25 903	15 485	60%	72 436	45 175	27 261	60%	119 822
				En nombres				En nombres			
2	VOLUME DE PRODUCTION	VELOS	139 985	86 740	53 245	61%	267 568	171 820	95 748	56%	508 020
					En valeur				En valeur		
3	INVESTISSEMENTS	Milliers de	55	157	-102	-65%	55	204	-149	-73%	906
	Investissements corporels et incorporels	Milliers de	55	157	-102	-65%	55	204	-149	-73%	906
	Investissements financiers	Milliers de			En valeur				En valeur		
4	STRUCTURE D'ENDETTEMENT	Milliers de					48 177	30 269	17 908	59%	36 011
	Endettement à long et moyen terme	Milliers de					399	619	-220	-36%	399
	Échéances à court terme	Milliers de					526	787	-261	-33%	996
	Crédit de Gestion (Financement Import)	Milliers de					47 252	28 863	18 389	64%	34 616

* Les Chiffres arrêtés au 31/12/2020 ont été retraités.

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont: la comptabilité générale et la comptabilité matière.

Ces informations restent provisoires.

Commentaires :

* La Société EURO-CYCLES a réalisé au 30 juin 2021 un chiffre d'affaire de 72 436 MDT, soit une augmentation de 60% par rapport au premier semestre 2020.

* La production au 30 juin 2021 a augmenté de 56% par rapport à la même période de l'année 2020.

* Les engagements bancaires de la Société EURO-CYCLES se sont élevés à 48 177 MDT au 30 juin 2021, enregistrant une augmentation de 59 % par rapport au 30 juin 2020.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs**

Siegé Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis

La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2021.

<i>En Kilo dinars</i>	2 ^{ème} Trimestre			Cumul au 30/06			2020
	2021	2020	var en %	2021	2020	var en %	
Désignation							
Revenus consolidés	4 842	2 675	81%	11 762	7 661	54%	18 733
Revenus SAM	3 993	2 969	34%	10 264	7 067	45%	15 762
Local SAM	3 368	2 912	16%	8 499	6 845	24%	15 051
Export SAM	248	13	1808%	858	35	2351%	339
Assimilé à l'export SAM	377	142	165%	907	187	385%	372
Production (en valeur) SAM	4 125	3 289	25%	11 305	7 609	49%	17 728
Investissement	40	227	-82%	120	270	-56%	405
Investissement corporel et incorporel							
SAM	25	221	-89%	94	264	-64%	376
SMC	15	6	150%	26	6	333%	21
Bureau Plus	0	0	0%	0	0	0	0
Talos	0	0	0%	0	0	0	8
Structure de l'endettement	1 695	2 711	-37%	1 695	2 711	-37%	2022
Endettement à Long & Moyen Terme	1 108	1 721	-36%	1 108	1 721	-36%	1412
Emprunts à moins d'un an	587	590	-1%	587	590	-1%	610
Découvert & autres crédits CT	0	400	0%	0	400	0%	0

- La société **Atelier du Meuble Intérieurs** a pu retrouver son rythme habituel d'exploitation après la crise sanitaire vécue durant l'exercice 2020 ; L'activité continue à s'améliorer, en témoigne la forte augmentation du Chiffre d'Affaires consolidé de 54% au 30 juin 2021 par rapport à la même période 2020 pour s'établir à 11 762 KTNDT, contre 7 661 KTND au 2^{ème} trimestre 2020. L'augmentation est principalement due aux diverses opérations à l'export et aux nouveaux marchés conclus et encours de réalisation durant le premier semestre 2021.
- La confiance des clients dans les produits SAM se renforce avec un carnet de commandes confirmées dépassant les trois millions de dinars avec de nouveaux marchés conclus avec la BTE, ATB, STB, BH, La Poste, CNSS, etc.

- L'investissement cumulé au 30 juin 2021 au niveau de SAM est conforme à ce qui est prévue dans le Business Plan.
- Au niveau de l'endettement, un montant de 1 695 KTND est alloué principalement à l'acquisition, l'aménagement et l'installation technique de l'usine mitoyenne, ainsi que sous forme de leasing dédié au renforcement du parc mobile.
- Le Top management de la société assisté par des collaborateurs compétents demeure confiant sur le rythme d'évolution des indicateurs d'activité pour la prochaine période de l'année 2021.

2021- AS – 0931

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société ADWYA

Siège social : Route de la Marsa KM 14 BP 658 – 2070 La Marsa Tunisie

La Société ADWYA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2021.

Tous les chiffres sont en milliers de Dinars / (*) Chiffres audités.

Indicateurs	2eme Trimestre			1er Semestre			Année 2020 (*)
	2021	2020	Var en %	2021	2020	Var en %	
1 - CHIFFRE D'AFFAIRES (KTND)							
CA Local	19 709	15 533	27%	32 697	43 990	-26%	94 774
Produits Sous Licence	10 029	6 438	56%	15 383	21 442	-28%	52 087
Génériques ADWYA	9 184	7 303	26%	16 268	20 020	-19%	38 451
Hospitalier	394	1 324	-70%	682	2 037	-67%	3 318
Façonnage	102	468	-78%	365	490	-26%	918
CA Export	656	0		1 517	476	219%	2 902
Total Chiffre D'Affaires	20 365	15 533	31%	34 214	44 465	-23%	97 676
2 - Production : (1000 Unités)							
Produits Sous Licence	1 598	2 300	-31%	3 347	4 492	-26%	8 910
Génériques ADWYA	1 579	2 054	-23%	2 972	4 331	-31%	7 088
Façonnage	20	256	-92%	476	295	61%	1 140
Produits Hospitaliers	220	493	-55%	356	815	-56%	1 383
Production Totale	3 417	5 102	-33%	7 150	9 933	-28%	18 521
3 - Investissements : (KTND)							
Valeurs des Acquisitions	1 375	992	39%	1 658	1 396	19%	6 942
4 - Structure de l'Endettement (KTND)							
Dette Moyen et Long Terme				11 490	14 159	-19%	12 988
Crédit Leasing				1 290	1 794	-28%	1 298
Crédit de Gestion				26 639	13 743	94%	23 070
Valeur Totale				39 419	29 696	33%	37 355

- Le chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre est de 20,3 M Dinars soit une croissance de 31% par rapport à 2020, grâce aux ventes des produits sous licence et produits Génériques qui ont augmenté respectivement de 56% et 26%, en plus de 656K Dinars additionnels d'export.
- Le chiffre d'affaires au 30/06/2021 a connu une décroissance par rapport à celui de 2020 de l'ordre de 23%. Ceci provient essentiellement des effets suivants :
 - La baisse du chiffre d'affaires des produits sous licence de l'ordre de -28%,
 - Les ventes des produits Génériques et Hospitaliers enregistrent une baisse respective de 19% et 67%, par rapport à 2020.
 - Le chiffre d'affaires Export enregistre une croissance de 219% soit un additionnel de 1M Dinars

- Les investissements ont atteint, à fin juin 2021, 1658 KDT, destinés essentiellement au renouvellement du matériel et outillages industriels.
- La structure de l'endettement à fin juin 2021 s'élève à 39,4 MDT, soit 8,7 M DT additionnels par rapport à Mars 2021, essentiellement pour financer le cycle d'exploitation, et un remboursement de Crédit MLT de 751 K DT.
- L'effectif total à fin juin 2021 est de 485 employés.

2021- AS – 0932

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

Société « OFFICE PLAST »
Siège social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB- B.P 156- 9070 BEJA

La société « OFFICE PLAST » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 28 juin 2021, a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 777 539 dinars par incorporation de réserves.

Les 777 539 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de Un (01) dinar chacune seront attribuées aux anciens actionnaires à raison **de sept (7) actions nouvelles gratuites pour cent trois (103) actions anciennes.**

Suite à cette augmentation, le capital de la société « OFFICE PLAST » passera de **11 440 931 dinars à 12 218 470 dinars.**

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse et ce, à partir du **19 juillet 2021.**

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2021.**

Cotation en bourse :

- Les actions anciennes OfficePlast seront négociables en Bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **19 juillet 2021 ;**
- Les actions nouvelles gratuites seront dès lors négociées sur la cote de la Bourse séparément des actions anciennes jusqu'à la mise en paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2020. A partir de cette date, elles seront assimilées aux actions anciennes ;
- Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **19 juillet 2021.**

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing à partir du **19 juillet 2021.**

AVIS DES SOCIÉTÉS

DISSOLUTION D'UN OPCVM POUR EXPIRATION DE LA DUREE DE VIE

TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte

Agrément du CMF n°06-2016 du 11 février 2016

Adresse : 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira- Les Jardins du Lac- Lac II-1053 Tunis

La Compagnie Gestion et Finance « CGF », intermédiaire en bourse, gestionnaire du fonds « TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND » porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que le fonds constitué en date du 15 juillet 2016 pour une durée de 5 ans, est arrivé à échéance le 15 juillet 2021.

En application des dispositions de l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif, la Compagnie Gestion et Finance « CGF » a déposé auprès du Conseil du Marché Financier un dossier d'agrément de la liquidation du fonds « TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND ».

2021- AS – 0934

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE



BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

BIAT

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 178.500.000 DINARS
SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
« Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » de 90 000 000 DT susceptible d'être porté à
120 000 000 DT
sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, il est à signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 avril 2021 a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 10 mars 2021, a décidé d'émettre au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de **90 MD** susceptible d'être porté à un maximum de **120 MD**.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « **Emprunt Subordonné BIAT 2021-1** » de **90 MD susceptible d'être porté à un montant maximum de 120 MD**, auprès de souscripteurs identifiés et ce, selon les conditions suivantes :

Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	TMM+2,25% et / ou 8,60%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
B	5 ans	TMM+2,50% et / ou 8,85%	In Fine

Pour les montants supérieurs ou égaux à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	TMM+2,50% et / ou 9,10%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
D	5 ans	TMM+2,75% et / ou 9,35%	In Fine

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

- **Montant :** Le montant total du présent emprunt est fixé à **90 MD susceptible d'être porté à un maximum de 120 MD**, divisés en 900 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Période de souscription et de versement :** Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **24/05/2021** auprès des guichets de la BIAT, et clôturés au plus tard le **23/07/2021**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (120 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 120 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/07/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **24/08/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.

- **But de l'émission :** L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » permettra à la BIAT de renforcer ses fonds propres et d'améliorer ainsi ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment aux nouvelles exigences de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2016-03 du 29 juillet 2016.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- **Prix de souscription et d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 23/07/2021, seront décomptés et payés à cette dernière date.
Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **23/07/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt et ce, même en cas de prorogation de cette date.
- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,25% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **225 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,6 % l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans In Fine :**

✓ **Taux variable:**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,85% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie C, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,10% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie D, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans in Fine :**

✓ **Taux variable :**

- **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,75% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- **Taux annuel brut de 9,35% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

➤ **Amortissement-remboursement :**

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et C sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories B et D feront l'objet d'un seul amortissement **in fine**.

L'emprunt sera amorti en totalité le **23/07/2026** pour toutes les catégories.

- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

➤ **Paiement :**

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **23 Juillet** de chaque année.

Pour les catégories A et C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **23/07/2022**.

Pour les catégories B et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **23/07/2022** et le remboursement total en capital aura lieu le **23/07/2026**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,6% l'an** pour la catégorie A, de **8,85% l'an** pour la catégorie B, de **9,10% l'an** pour la catégorie C et de **9,35% l'an** pour la catégorie D et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle :(souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'avril 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,448% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,698% pour la catégorie A, de 8,948% pour les catégories B et C, 9,198% pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,25%** pour la catégorie **A**, **2,50%** pour les catégories **B** et **C**, **2,75%** pour la catégorie **D**, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :**

• **Durée totale :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de **5 ans** pour les catégories A, B, C et D.

• **Durée de vie moyenne :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de vie moyenne de **3 ans** pour les catégories A et C, de **5 ans** pour les catégories B, et D.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ **5 ans** pour les catégories B et D ;
- ✓ **2,701 ans** pour la catégorie A ;
- ✓ **2,687 ans** pour la catégorie C.

➤ **Mode de placement :** Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. **Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

➤ **Cessibilité des obligations subordonnées :** Les obligations subordonnées émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations subordonnées au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations subordonnées sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :**

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations subordonnées prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- **Garantie:** Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :**
L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.
- **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Tribunal compétent en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées :** Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- **Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées :**
Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance» ci-dessus.

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.

Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

➤ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2021-AS-0662

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	204,128	204,151		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	135,663	139,516	139,535		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	116,597	116,613		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	125,010	125,029		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	121,950	121,965		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	120,814	120,853		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	117,151	117,166		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,623	47,628		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	34,044	34,049		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	115,376	115,392		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	18,001	18,004		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	128,385	128,400		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,187	1,187		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	122,433	122,460		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,901	11,902		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	171,405	171,432		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,860	11,862		
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (I)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	97,536	97,551		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
19	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,902	1,904		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
20	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	64,728	64,735		
21	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	132,558	135,740	135,763		
22	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	105,737	107,205	107,242		
23	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	108,519	108,534		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
24	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	140,814	140,820		
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	535,970	535,963		
26	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	136,953	137,171		
27	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	169,917	170,512		
30	FCP VALEURS AL KAOETHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	96,564	97,025		
31	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	128,315	128,412		
32	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	172,394	172,530		
33	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	152,003	152,051		
34	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	23,077	23,111		
35	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,664	90,974		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
36	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2217,425	2221,914		
37	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	128,978	129,794		
38	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	218,198	219,952		
39	AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	En liquidation	En liquidation		
40	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,984	2,985		
41	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,676	2,676		
42	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,357	66,441		
43	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,283	1,289		
44	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,299	1,300		
45	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,235	1,239		
46	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,215	1,221		
47	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	111,695	112,963		
48	AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	En dissolution	En dissolution		
49	FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	1142,671	1190,716	1204,787		
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,290	13,425		
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	9,852	10,318	10,402		
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		10,002	10,172		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	88,998	88,932		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	107,453	107,466
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	99,518	99,528
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	110,528	110,544

57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	102,442	102,457
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	104,034	104,051
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	107,235	107,249
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	103,858	103,873
61	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	101,091	101,105
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	101,993	102,000
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	104,370	104,385
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	106,139	106,157
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	104,183	104,193
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	103,338	103,349
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	102,864	102,878
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	102,514	102,524
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	101,549	101,568
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	105,278	105,288
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	102,071	102,085
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	100,819	100,833
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	105,402	105,412
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	101,322	101,333
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	107,181	107,210
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	103,701	103,709
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	106,199	106,217
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	108,089	108,023
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,302	65,452
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	94,069	94,146
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,831	17,836
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	294,637	294,082
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2222,734	2277,458	2276,901
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	70,198	70,248
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	55,112	55,150
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,098	106,105
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,764	11,774
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	14,278	14,314
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	15,961	16,000
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	13,936	13,964
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	143,818	143,824
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,582	9,615
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	9,059	100,954	101,052
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	76,194	76,560
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	77,023	77,372
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	99,086	99,052
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	92,913	92,925
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,538	10,607
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	101,101	101,447
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	148,608	148,677
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	106,618	106,775
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	118,539	118,960
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	120,699	121,671
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	190,345	192,168
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	174,837	176,183
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	168,506	169,462
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	22,965	23,240
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	136,800	138,571
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	155,687	154,617
110	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5388,587	5425,616
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5696,728	En dissolution
113	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	89,465	89,842
114	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4565,806	4594,786
115	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,354	10,401
116	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	165,583	165,776
117	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	10924,316	11003,374
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	124,007	123,972

(1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie
** FCP en liquidation anticipée
*** FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
**** FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-		73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
(2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
(3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
(4) FCP en liquidation anticipée
(5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

TUNINVEST SICAR

Siège Social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 juin 2021, la société TUNINVEST SICAR publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres,
- ♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos au 31 Décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales et approuve toutes les opérations qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2020, s'élevant à deux millions sept cent quatre vingt dix mille quatre cent soixante sept dinars et cent trente millimes (2.790.467,130 DT) comme suit :

	(En dinars)
Bénéfice net de l'exercice	2.790.467,130
Report à nouveau antérieur à 2014	1.964.818,618
Report à nouveau après 2014	1.100.998,325
Report à nouveau total	3.065.816,943
Pour former un bénéfice distribuable	5.856.284,073
Dividendes (1,5 dinars / action) (*)	1.449.000,000
Le solde au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à	4.407.284,073

(*) Les dividendes à distribuer seront prélevés sur les fonds propres distribuables en franchise de retenue. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer la somme brute de douze mille (12.000) Dinars aux membres du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

En application des dispositions de la loi n° 2019-47 du 19 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, l'Assemblée Générale décide de nommer pour une durée de trois ans, qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice 2023, les deux administrateurs indépendants suivants :

Monsieur Naoufel Bouallegue
Monsieur Mongi Ben Tkhat

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

2. Le bilan après affectation du résultat comptable :

BILAN DE L'EXERCICE APRES AFFECTATION DU RESULTAT AU 25 JUIN 2021

(Montants exprimés en dinars)

	31 Décembre		31 Décembre	
	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations financières	4 916 979	5 163 076		
Moins : provisions	(1 377 672)	(855 100)		
	<u>3 539 307</u>	<u>4 307 976</u>		
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	<u>3 539 307</u>	<u>4 307 976</u>		
ACTIFS COURANTS				
Autres actifs courants	1 588 463	1 605 430		
Placements et autres actifs financiers	6 682 331	1 187 643		
Liquidités et équivalents de liquidités	399	215		
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	<u>8 271 193</u>	<u>2 793 288</u>		
TOTAL DES ACTIFS	<u>11 810 500</u>	<u>7 101 264</u>		
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social			966 000	966 000
Réserves			483 000	483 000
Résultats reportés			4 407 283	3 065 816
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice			<u>5 856 283</u>	<u>4 514 816</u>
Résultat de l'exercice			0	0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION			<u>5 856 283</u>	<u>4 514 816</u>
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Provision pour risques et charges			3 750 000	1 753 054
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS			<u>3 750 000</u>	<u>1 753 054</u>
PASSIFS COURANTS				
Autres passifs courants			2 204 217	833 394
TOTAL DES PASSIFS COURANTS			<u>2 204 217</u>	<u>833 394</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS			<u>11 810 500</u>	<u>7 101 264</u>

3. L'état d'évolution des capitaux propres :

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2020	966 000	483 000	3 065 816	2 790 467	7 305 283
Affectations approuvées par l'AGO du 25 Juin 2021 Distribution des Dividendes			2 790 467 (1 449 000)	(2 790 467)	- (1 449 000)
Solde au 25 Juin 2021	966 000	483 000	4 407 283	0 000	5 856 283

4. La liste des membres du Conseil d'administration :

Administrateurs	Fonction principale	Poste occupé chez Tuninvest Sicar	Date d'expiration du mandat	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
Brahim Anane	Consultant, Directeur du Bureau BADIS	Président du CA	2021	Président du CPA de TPR Membre du CPA de SMG Président du CPA de SOTUVER Membre du CPA de Lloyd Administrateur au CA de TPS Administrateur au CA de Panilabo
Tunisie Leasing et Factoring	Activité Leasing	Administrateur	2021	Administrateur au CA de Tunisie Valeurs Administrateur au CA de Tunisie Participations Administrateur au CA de Tuninvest Innovations Sicar Administrateur au CA de Tuninvest International SA Administrateur au CA de SPCS Administrateur au CA de ENNAKL Administrateur au CA de TAYSSIR MICROFINANCE Administrateur au CA de COMAR COTE D'IVOIRE Administrateur au CA de GIEFCA TUNISIE Administrateur au CA de AMEN SANTE
Assurances Maghrebria	Activité Assurances	Administrateur	2021	Administrateur au CA de ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A Administrateur au CA de Maghrebria Financière SICAR S.A Administrateur au CA de Maghrebria Immobilière Administrateur au CA de CODWAY

				Administrateur au CA de Tunisie Participations
Slim Maaoui	Directeur Marketing et Transformation Digitale du groupe Assurances Maghrebia"	Administrateur	2021	Administrateur au CA d'Afrique Assistance
Abderrazak Ben Ammar	Gérant société Hermès Conseil SARL. Consultant SFI en Crédit-Bail.	Administrateur	2021	Administrateur au CA de Hannibal Lease SA Administrateur au CA de Gabès Invest Sicar SA Administrateur au CA de Tunisie Sicav Administrateur au CA de Sicav Plus
Selim Belkodja	Gérant de la société MURAYA Co-gérant des sociétés FELICIA et FINANCIERE MALGA	Administrateur	2021	Administrateur au CA de la SCPCI Administrateur au CA de Société MALGA Administrateur au CA de la Société LES VERGERS de OUEZRA
GAT VIE	Activité Assurances	Administrateur	2021	Administrateur au CA de BIAT Administrateur au CA de GAT ASSURANCE Administrateur au CA de GAT PROMOTION IMMOBILIERE Administrateur au CA de GAT INVESTISSEMENT Administrateur au CA de CTFA
Mokhtar Zannad	Retraité	Administrateur	2021	NA

Mongi Ben TKHAYAT	Directeur Général chez AMEF Consulting et AMEF Training	Administrateur Indépendant	2023	NA
Naoufel Bouallegue	Directeur Général chez la société SIDENOR	Administrateur Indépendant	2023	NA

Administrateurs	Fonction principale	Poste occupé chez Tuninvest Sicar	Date d'expiration du mandat	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
Brahim Anane	Consultant, Directeur du Bureau BADIS	Président du CA	2021	Président du CPA de TPR Membre du CPA de SMG Président du CPA de SOTUVER Membre du CPA de Lloyd Administrateur au CA de TPS Administrateur au CA de Panilabo
Tunisie Leasing et Factoring	Activité Leasing	Administrateur	2021	Administrateur au CA de Tunisie Valeurs Administrateur au CA de Tunisie Participations Administrateur au CA de Tuninvest Innovations Sicar Administrateur au CA de Tuninvest International SA Administrateur au CA de SPCS Administrateur au CA de ENNAKL Administrateur au CA de TAYSSIR MICROFINANCE Administrateur au CA de COMAR COTE D'IVOIRE Administrateur au CA de GIEFCA TUNISIE Administrateur au CA de AMEN SANTE
Assurances Maghreb	Activité Assurances	Administrateur	2021	Administrateur au CA de ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A Administrateur au CA de Maghreb Financière SICAR S.A Administrateur au CA de Maghreb Immobilier Administrateur au CA de CODWAY Administrateur au CA de Tunisie Participations
Slim Maaoui	Directeur Marketing et Transformation Digitale du groupe Assurances Maghreb	Administrateur	2021	Administrateur au CA d'Afrique Assistance
Abderrazak Ben Ammar	Gérant société Hermès Conseil SARL Consultant SFI en Crédit-Bail.	Administrateur	2021	Administrateur au CA de Hannibal Lease SA Administrateur au CA de Gabès Invest Sicar SA Administrateur au CA de Tunisie Sicav Administrateur au CA de Sicav Plus
Selim Belkoudja	Gérant de la société MURAYA Co-gérant des sociétés FELICIA et FINANCIERE MALGA	Administrateur	2021	Administrateur au CA de la SCPCI Administrateur au CA de Société MALGA Administrateur au CA de la Société LES VERGERS de OUEZRA
GAT VIE	Activité Assurances	Administrateur	2021	Administrateur au CA de BIAT Administrateur au CA de GAT ASSURANCE Administrateur au CA de GAT PROMOTION IMMOBILIERE Administrateur au CA de GAT INVESTISSEMENT Administrateur au CA de CTFA
Mokhtar Zannad	Retraité	Administrateur	2021	NA
Mongi Ben TKHAYAT	Directeur Général chez AMEF Consulting et AMEF Training	Administrateur Indépendant	2023	NA
Naoufel Bouallegue	Directeur Général chez la société SIDENOR	Administrateur Indépendant	2023	NA

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGE

TUNINVEST SICAR

Siège Social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 juin 2021, la société TUNINVEST SICAR publie ci-dessous les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration du 14 Avril 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de mettre à jour les statuts de la société TUNINVEST SICAR en prenant en considération les dispositions prévues par la loi n° 47-2019 du 29 Mai 2019 portant sur l'amélioration du climat de l'investissement en Tunisie.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales de publicité, de dépôt, d'enregistrement et généralement faire le nécessaire.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

FCP MOUASSASSETT

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « Arab Financial Consultants », nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Commun de Placements « **FCP MOUASSASSETT** » (le « Fonds »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un actif net s'élevant à.....	5 749 405 TND
Un résultat d'exploitation s'élevant à	51 084 TND
Un résultat net bénéficiaire de	38 262 TND

A notre avis, les états financiers du Fonds Commun de Placements « **FCP MOUASSASSETT** » sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Fonds Commun de Placements au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds Commun de Placements conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société de gestion du Fonds Commun de Placements. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Fonds Commun de Placements dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration du gestionnaire du Fonds Commun de Placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds Commun de Placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe à la direction de surveiller le processus d'information financière du Fonds Commun de Placements.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs l'examen de la composition de l'actif net de FCP MOUASSASSET, pour l'exercice 2020, nous a permis de relever le non-respect du ratio valeurs mobilières fixé 80% de l'actif tel que prévu par l'article 2 du décret N°2001-2278 du 25 septembre 2001 et complété par le décret 2002-1727 du 29 juillet 2002 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Tunis, le 19 mars 2021
Le Commissaire aux Comptes :
Mahmoud ZAHAF

BILAN
ARRETE AU 31/12/2020
(Exprimé en dinars)

<u>ACTIF</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES		
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4 423 342	3 844 616
b- Obligations et valeurs assimilées	125 810	643 540
AC2- Placements monétaires et disponibilités		
a- Placements monétaires	0	0
b- Disponibilités	955 296	1 167 465
AC3- Créances d'exploitation	279 819	80 238
AC4- Autres actifs	0	0
TOTAL ACTIF	5 784 268	5 735 859
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	22 180	18 244
PA2- Autres créditeurs divers	12 683	6 472
TOTAL PASSIF	34 863	24 716
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	5 698 321	5 537 298
CP2- Sommes distribuables		
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	0	0
b- Sommes distribuables de l'exercice	51 084	173 845
ACTIF NET	5 749 405	5 711 143
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	5 784 268	5 735 859

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2020
(Exprimé en dinars)

	<u>Du 01/01/2020</u> <u>Au31/12/2020</u>	<u>Du 01/01/2019</u> <u>Au31/12/2019</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres		
a- Dividendes	112 586	200 302
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	19 955	24 371
PR 2- Revenus des placements monétaires	27 923	37 435
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	160 464	262 109
CH 1- Charges de gestion des placements	98 887	75 980
REVENU NET DES PLACEMENTS	61 577	186 129
CH 2- Autres charges	10 493	12 283
RESULTAT D'EXPLOITATION	51 084	173 845
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	51 084	173 845
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0	0
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-254 500	7 596
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	256 749	-43 930
Frais de négociation de titres	-15 071	-7 656
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	38 262	129 855

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2020
(Exprimé en dinars)

	<u>Du 01/01/2020</u> <u>Au31/12/2020</u>	<u>Du 01/01/2019</u> <u>Au 31/12/2019</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Résultat d 'Exploitation	51 084	173 845
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-254 500	7 596
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	256 749	-43 930
d- Frais de négociation de titres	-15 071	-7 656
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	163 339	416 364
_ Régularisation des sommes non distribuables	1 799	4 723
_ Régularisation des sommes distribuables	896	11 063
b- Rachats		
_ Capital	-163 339	-416 364
_ Régularisation des sommes non distribuables	-1 799	-4 723
_ Régularisation des sommes distribuables	-896	-11 063
VARIATION DE L'ACTIF NET	38 262	129 855
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	5 711 143	5 581 288
b- en fin d'exercice	5 749 405	5 711 143
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	5 000	5 000
b- en fin d'exercice	5 000	5 000
VALEUR LIQUIDATIVE	1 149,881	1 142,229
AN6- TAUX DE RENDEMENT	0,67%	2,33%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

1. Présentation générale du FCP MOUASSASSETT

FCP MOUASSASSETT est un Fonds Commun de Placement de catégorie mixte de capitalisation, dédié principalement aux institutionnels, et régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001. Il a obtenu l'agrément du CMF N°65-2016 en date du 28 Décembre 2016.

Le Fonds a pour objet unique la constitution et la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Conformément à l'article 12 du code des OPC, le fonds a été constitué pour un capital de 100.000 Dinars divisé en 100 parts de 1000 Dinars chacune souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

2. Référentiel comptable

Les états financiers du Fonds Commun de Placements ont été arrêtés au 31 décembre 2020 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

En vertu de l'article 7 du règlement intérieur du « **FCP MOUASSASSETT** » l'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Par exception, le premier exercice comprend toutes les opérations effectuées depuis la date de la constitution jusqu'au 31 décembre 2017.

3. Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements en Actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2020 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 31/12/2020.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

3.3 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements Cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

AC1- Portefeuille titres :

a. Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2020	% de l'Actif Net
Actions		4 102 297	4 190 479	72,89%
ASSURANCES MAGHREBIA	5 405	299 978	314 295	5,47%
ASSAD	71 734	426 743	327 466	5,70%
ATB	82 000	324 322	233 946	4,07%
ATL	135 400	277 165	220 025	3,83%
BIAT	1 940	219 463	181 762	3,16%
CARTHAGE CEMENT	40 000	68 200	74 680	1,30%
EUROCYCLE	17 500	318 946	449 575	7,82%
MONOPRIX	15 504	99 402	94 869	1,65%
OTH	16 408	198 260	197 011	3,43%
POULINA GP HOLDING	24 350	298 872	252 485	4,39%
SAH	45 650	539 651	560 536	9,75%
SFBT	16 643	213 124	316 383	5,50%
SOTUVER	20 000	124 188	139 720	2,43%
SOTUVER NG 2020	5 719	35 371	37 459	0,65%
TELNET HOLDING	21 638	124 359	181 586	3,16%
TPR	70 000	215 984	291 340	5,07%
UIB	5 812	112 359	99 217	1,73%
UNIMED	22 450	205 910	218 124	3,79%
Titres OPCVM		231 751	232 861	4,05%
FCP SALAMETT PLUS	5 760	66 684	66 689	1,16%
SANADETT SICAV	1 180	128 696	129 075	2,25%
FCP IRADETT 50	3 190	36 371	37 097	0,65%
Total		4 334 047	4 423 342	76,94%

b. Obligations et valeurs assimilées

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif Net
ATL 2015/2	5 000	100 000	105 098	1,83%
BNA SUB 2017/1	500	20 000	20 712	0,36%
Total		120 000	125 810	2,19%

Les mouvements du portefeuille-titres de FCP MOUASSASSETT :

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le portefeuille-titres du fonds commun de placements « FCP MOUASSASSETT », se détaillent comme suit :

	Cout d'acquisition	Intérêts courus	+/-value latentes	Valeur au 31/12	+/-value réalisées
Solde au 31-12-2019	4 110 821	33 540	343 795	4 488 156	
Acquisition de l'exercice					
Actions	2 672 644			2 672 644	
Emprunt de société	0			0	
Titres OPCVM	1 433 428			1 433 428	
Remboursement et Cession de l'exercice					
Cession Actions	-1 802 296			-1 802 296	275 702
Remboursement Emprunt de société	-230 000			-230 000	
Cession Emprunts de société	-260 000			-260 000	
Cession titres OPCVM	-1 470 550			-1 470 550	-18 953
Variation des intérêts courus		-27 730		-27 730	
Variation des +/- values latentes			-254 500	-254 500	
Solde au 31-12-2020	4 454 047	5 810	89 295	4 549 152	256 749

AC2- les placements monétaires et disponibilités

b. Les disponibilités

Le solde de ce poste s'éleve au 31 décembre 2020, à **955 296** Dinars et représentant les avoirs en banque et la rémunération revenant au compte bancaire.

AC3- Créances d'exploitation

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Dénouement Vente Actions	279 819	76 640
Retenue à la source /achat Obligations	0	3 598
Total	279 819	80 238

PA1- Opérateurs créditeurs

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Rémunération fixe à payer au gestionnaire	2 168	8 084
Rémunération à payer au dépositaire	20 012	10 161
Total	22 180	18 245

PA2- Autres créditeurs divers

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Redevance du CMF	439	402
Honoraires CAC	3 918	4 928
Sommes à verser sur achats des actions	6 883	0
Retenue à la source	1 088	1 038
Frais de négociations	355	104
Total	12 683	6 472

CP1- Capital

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
<u>Capital début d'exercice</u>		
Montant	5 537 298	5 511 783
Nombre de titres	5 000	5 000
Nombre de porteurs de parts	18	18
<u>Souscriptions réalisées</u>		
Montant	163 339	416 364
Nombre de titres émis	143	373
Nombre de porteurs de parts entrants	6	2
<u>Rachats effectués</u>		
Montant	-163 339	-416 364
Nombre de titres rachetés	143	373
Nombre de porteurs de parts sortants	6	2
<u>Autres effets s/capital</u>		
Sommes distribuables de l'exercice antérieur	173 845	69 505
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	256 749	-43 930
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-254 500	7 596
Frais de négociation de titres	-15 071	-7 656
<u>Capital fin de l'exercice</u>		
Montant	5 698 321	5 537 298
Nombre de titres	5 000	5 000
Nombre de porteurs de parts	18	18

CP2- Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice augmenté ou diminué des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat des parts.

Le solde de ce poste au 31 décembre 2020 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de l'exercice	51 084
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	0
SOMMES DISTRIBUABLES	51 084

PR1- Revenus du portefeuille titres

<u>Désignation</u>	<u>Du 01/01/2020</u> <u>Au 31/12/2020</u>	<u>Du 01/01/2019</u> <u>Au 31/12/2019</u>
Revenus des actions	69 207	143 790
Revenus des titres OPCVM	43 379	56 513
Revenus des obligations	19 955	24 371
TOTAL	132 541	224 674

PR2- Les revenus de placements monétaires

<u>Désignation</u>	<u>Du 01/01/2020</u> <u>Au 31/12/2020</u>	<u>Du 01/01/2019</u> <u>Au 31/12/2019</u>
Revenus du compte Bancaire	27 923	37 435
TOTAL	27 923	37 435

CH1- Charges de gestion des placements

Désignation	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Rémunération fixe du gestionnaire	89 036	92 172
Commission de surperformance au gestionnaire	0	-26 353
Rémunération du dépositaire	9 851	10 161
TOTAL	98 887	75 980

CH2- Autres charges

Désignation	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Redevance CMF	5 517	5 690
Rémunération commissaire aux comptes	4 941	6 557
Charges Diverses	35	36
TOTAL	10 493	12 283

5. Autres informations

5-1 Données par part

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
• Revenus des placements	32,093	52,422	42,463	12,440
• Charges de gestion des placements	-19,777	-15,196	-25,669	-5,682
Revenu net des placements	12,315	37,226	16,794	6,758
• Autres charges d'exploitation	-2,099	-2,457	-2,893	-0,748
Résultat d'exploitation (1)	10,217	34,769	13,901	6,010
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice	10,217	34,769	13,901	6,010
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,000	0,000	0,000	0,000
• Variation des plus ou moins-values potentielles/Titres	-50,900	1,519	34,700	32,540
• Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	51,350	-8,786	34,297	0,000
• Frais de négociation de titres	-3,014	-1,531	-3,441	-1,750
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	-2,564	-8,798	65,556	30,790
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	7,652	25,971	79,457	36,800
□				
• Résultat non distribuable de l'exercice	-2,564	-8,798	65,556	30,790
• Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000	0,000
• Sommes non distribuables de l'exercice	-2,564	-8,798	65,556	30,790
□				
Nombre de parts	5 000	5 000	5 000	5 000
Valeur liquidative	1 149,881	1 142,229	1 116,258	1 036,800

5-2 Ratios de gestion des placements

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
· Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,80%	1,34%	2,26%	0,57%
· Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,19%	0,22%	0,26%	0,07%
· Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	0,93%	3,06%	1,23%	0,60%
	5 497 670	5 689 076	5 671 735	5 013 478

5-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du fonds est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.

En plus de cette commission, une commission de surperformance sera prélevée par le gestionnaire au bout de la cinquième année si FCP MOUASSASSETT réalise un rendement sur cinq ans supérieurs à 33.82% (6% par an), qui est égale à 15% HT calculée sur la base du différentiel entre le taux de rendement sur 5 ans réalisé et le taux de rendement minimum exigé de 33.82%.

La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,15% HT calculé sur la base de l'actif net quotidien.

FCP SALAMETT CAP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2020

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « Arab Financial Consultants », nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Commun de Placements « **FCP SALAMETT CAP** » (le « Fonds »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un actif net s'élevant à.....	98 614 466 TND
Un résultat d'exploitation s'élevant à	4 645 626 TND
Un résultat net bénéficiaire de	4 341 117 TND

A notre avis, les états financiers du Fonds Commun de Placements « **FCP SALAMETT CAP** » sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Fonds Commun de Placements au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds Commun de Placements conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

La note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société de gestion du Fonds Commun de Placements. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Fonds Commun de Placements dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration du gestionnaire du Fonds Commun de Placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds Commun de Placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au gestionnaire du Fonds de surveiller le processus d'information financière du Fonds Commun de Placements.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, l'examen de la composition de l'actif net de FCP SALAMETT CAP, pour l'exercice 2020, nous a permis de déceler que le ratio de liquidité a dépassé 20% de l'actif ; cette situation devrait être régularisée conformément à l'article 2 du décret 2001/2278 du 25 septembre 2001 et complété par le décret 2002-1727 du 29 juillet 2002 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Tunis, le 19 mars 2021

Le Commissaire aux comptes :
CABINET ZAHAF & ASSOCIES
Aida CHARFI

BILAN
ARRETE AU 31/12/2020
(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	74 556 867	58 352 999
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4 897 539	4 716 885
b- Obligations et valeurs assimilées	69 659 328	53 636 114
AC2- Placements monétaires et disponibilités	24 101 336	7 136 773
a- Placements monétaires	2 411 534	0
b- Disponibilités	21 689 802	7 136 773
AC3- Créances d'exploitation	31 084	58 626
AC4- Autres actifs	0	0
TOTAL ACTIF	98 689 287	65 548 398
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	40 805	28 667
PA2- Autres créditeurs divers	34 016	14 010
TOTAL PASSIF	74 821	42 677
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	93 438 073	62 303 493
CP2- Sommes distribuables		
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		
b- Sommes distribuables de l'exercice	5 176 393	3 202 229
ACTIF NET	98 614 466	65 505 721
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	98 689 287	65 548 398

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2020
(Exprimé en dinars)

	<u>Du 01/01/2020</u> <u>Au 31/12/2020</u>	<u>Du 01/01/2019</u> <u>Au 31/12/2019</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	4 436 927	3 947 385
a- Dividendes	964 593	748 800
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	3 472 334	3 198 585
PR 2- Revenus des placements monétaires	1 169 761	370 485
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	5 606 688	4 317 870
CH 1- Charges de gestion des placements	870 809	692 010
REVENU NET DES PLACEMENTS	4 735 879	3 625 860
CH 2- Autres charges	90 253	71 472
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 645 626	3 554 388
Régularisations du résultat d'exploitation	530 767	-352 159
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	5 176 393	3 202 229
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-530 767	352 159
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	68 502	119 388
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-367 743	-410 924
Frais de négociation de titres	-5 268	-3 443
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4 341 117	3 259 409

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2020**

	<u>Du 01/01/2020</u> <u>Au 31/12/2020</u>	<u>Du 01/01/2019</u> <u>Au 31/12/2019</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Résultat d 'Exploitation	4 645 626	3 554 388
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	68 502	119 389
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-367 743	-410 924
d- Frais de négociation de titres	-5 268	-3 443
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	110 832 356	55 932 480
_ Régularisation des sommes non distribuables	677 979	492 997
_ Régularisation des sommes distribuables	4 102 947	1 586 110
b- Rachats		
_ Capital	-82 480 064	-67 900 505
_ Régularisation des sommes non distribuables	-771 863	-365 460
_ Régularisation des sommes distribuables	-3 593 726	-1 938 269
VARIATION DE L'ACTIF NET	33 108 745	-8 933 238
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	65 505 721	74 438 959
b- en fin d'exercice	98 614 466	65 505 721
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	3 920 147	4 663 043
b- en fin d'exercice	5 623 513	3 920 147
VALEUR LIQUIDATIVE	17,536	16,710
AN6- TAUX DE RENDEMENT	4,94%	4,67%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

1. PRESENTATION GENERALE DU FCP SALAMETT CAP

Le « Fonds commun de placement SALAMETT CAP » en abrégé « FCP SALAMETT CAP » de catégorie Obligataire et de capitalisation, régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, a obtenu l'agrément du CMF N°21-2006 en date du 24 Mai 2006.

Le Fonds a pour objet unique la constitution et la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Conformément à l'article 12 du code des OPC, le fonds a été constitué pour un capital de 100.000 Dinars divisé en 10 000 parts de 10 Dinars chacune souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers du Fonds Commun de Placements ont été arrêtés au 31 décembre 2020 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésor et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

3.2 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 ».

Le « Fonds commun de placement SALAMETT CAP » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 01 janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3 Evaluation des autres placements

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements Cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1- Portefeuille titres :

a. Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif Net
Titres OPCVM				
FCP Salamett Plus	6 500	73 502	75 257	0,08%
Sanadett Sicav	44 085	4 806 802	4 822 282	4,89%
Total		4 880 304	4 897 539	4,97%

b. Obligations et valeurs assimilées

b.1 Les obligations de sociétés

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif Net
ABC BANK 2018-1	10 000	600 000	622 140	0,63%
Amen Bank SUB 2008 B	10 000	400 000	413 808	0,42%
Amen Bank SUB 2009	3 000	79 905	81 185	0,08%
Amen Bank SUB 2012	10 000	200 000	203 857	0,21%
Amen Bank sub 2016/1	5 000	100 000	100 665	0,10%
Amen Bank sub 2017-1	10 000	400 000	415 916	0,42%
Amen Bank sub 2020-3	40 000	4 000 000	4 014 834	4,07%
ATB 2007/ 1 CATEG D	40 000	1 920 000	2 003 701	2,03%
ATB SUB 2017 Cat A	50 000	5 000 000	5 289 600	5,36%
ATB SUB 2017 Cat B	8400	672 000	711 137	0,72%
ATL 2015/1	17 000	680 000	700 124	0,71%
ATL 2015/2 C	1 000	60 000	63 161	0,06%
ATL 2017 /1 A	10 000	400 000	419 328	0,43%
ATL 2017/1 C	10 000	800 000	839 936	0,85%
ATL SUB 2017	20 000	1 600 000	1 621 332	1,64%
ATL 2018/1 B	15 000	900 000	930 405	0,94%
ATL 2018 /1 B	6 690	401 400	414 961	0,42%
ATL 2019/1 A	7 200	576 000	579 808	0,59%
ATL 2020-1	40 000	4 000 000	4 069 532	4,13%
ATTIJARI LEASING 2014	2 320	46 400	46 447	0,05%
ATTIJARI BANK SUB 2015	30 000	1 400 000	1 414 499	1,43%
ATTIJARI BANK SUB 2017	20 000	800 000	827 897	0,84%
ATTIJARI LEASING 2017/1	5 000	200 000	200 339	0,20%
ATTIJARI LEASING 2018/1	15 000	900 000	936 690	0,95%
ATTIJARI LEASING 2020/1	15 000	1 500 000	1 522 241	1,54%
BH SUB 2018-1	25 000	1 500 000	1 575 748	1,60%
BNA SUB 2017	19 000	760 000	787 118	0,80%
BNA SUB 2018-1	20 000	1 200 000	1 234 087	1,25%
CIL 2016/1	10 000	200 000	207 562	0,21%
CIL 2016/2	5 000	200 000	210 525	0,21%
CIL 2017/2	3 000	180 000	189 158	0,19%
Hannibal Lease Sub 2015/1	10 000	400 000	402 569	0,41%
Hannibal Lease 2015/2	5 000	300 000	314 401	0,32%
Hannibal Lease 2016/2	5 000	100 000	100 569	0,10%
Hannibel Lease 2017-2	5 000	200 000	205 868	0,21%
Hannibal Lease 2017/3	10 000	600 000	635 777	0,64%
Hannibal Lease B 2020-3	20 000	2 000 000	2 008 127	2,04%
Hannibal Lease 2020-2	40 000	4 000 000	4 045 536	4,10%
Modern Leasing sub 2018-1	10 000	600 000	630 004	0,64%
STB 2008/1 CAT D	60 000	3 120 000	3 262 169	3,31%
STB 2008/2	40 000	1 250 000	1 306 475	1,32%
STB SUB 2011	25 000	500 000	530 842	0,54%
Tunisie Leasing 2014/2	20 000	400 000	401 159	0,41%

Tunisie Leasing 2016-1	10 000	600 000	627 620	0,64%
Tunisie Leasing sub 2016	10 000	400 000	420 389	0,43%
Tunisie Leasing 2017/1	15 000	600 000	620 652	0,63%
Tunisie Leasing Factoring 2020	7 000	700 000	706 762	0,72%
UIB 2009/1	10 000	450 000	459 667	0,47%
UIB 2011	20 000	200 000	204 477	0,21%
UIB SUB 2016	5 000	200 000	211 678	0,21%
UNIFACTOR 2015 T variable B	22500	450 000	479 061	0,49%
UNIFACTOR 2015 T fixe A	950	19 000	19 962	0,02%
UNIFACTOR 2018 B	6 000	360 000	362 391	0,37%
Total		49 124 705	50 603 897	51,31%

b.2 Emprunts d'État

Emprunts d'État	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'actif net
BTA 5,75% janvier 2021	2 000	1 999 669	2 088 897	2,12%
BTA 6% juin 2023	4 000	3 911 165	4 016 370	4,07%
BTA 6% avril 2023	4 000	3 960 955	4 099 300	4,16%
BTA 6% janvier 2024	1 800	1 743 207	1 827 003	1,85%
BTA 6,3%octobre 2026	3 500	3 437 242	3 475 422	3,52%
BTA 6,7% avril 2028	3 500	3 361 908	3 497 083	3,55%
Emprunt National CAT C	1 000	50 000	51 357	0,05%
Total		18 464 145	19 055 431	19,32%

Les mouvements du portefeuille-titres de FCP SALAMETT CAP :

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le portefeuille-titres du fonds commun de placements « FCP SALAMETT CAP », se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	+/- Value latentes	Valeur au 31/12	+/- value Réalisées
Solde au 31-12-2019	56 387 765	1 904 028	61 207	58 352 999	
Acquisition de l'exercice					
Emprunt de société	24 264 000			24 264 000	
Titres OPCVM	25 214 049			25 214 049	
Remboursement et Cession de l'exercice					
Cession Emprunt de société	-315 000			-315 000	
Cession Emprunt d'état					
Remboursement Emprunt de société	-8 192 210			-8 192 210	
Remboursement Emprunt d'état	-12 500			-12 500	
Cession TitresOPCVM	-24 989 423			-24 989 423	-367 743
Décote /surcote Emprunt d'état	112 473			112 473	
Variation des intérêts courus		166 451		166 451	
Variation des +/- latentes			-43 972 [*]	-43 972	
Solde au 31-12-2020	72 469 154	2 070 479	17 235	74 556 867	-367 743

^(*) Hors décote et surcote des emprunts d'Etat

AC2- les placements monétaires et disponibilités

a. Les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020, à **2 411 534** Dinars et représentant les placements monétaires et qui se détaillent comme suit :

Billets de Trésorerie	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'actif net
SOMOCER 2MD10%180 j 16/06	2 000	1 923 810	1 929 735	1,96%
SOTEMAIL 0,5MD10%180 j 22/06	500	480 952	481 799	0,49%
Total		2 404 762	2 411 534	2,45%

b. Les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020, à **21 689 802** Dinars et représentant les avoirs en banque et la rémunération revenant au compte bancaire.

AC3- Créances d'exploitation

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Retenue à la source achat BTA	31 084	58 626
Total	31 084	58 626

PA1- Opérateurs créditeurs

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Rémunération à payer au gestionnaire	17 005	16 767
Rémunération à payer au dépositaire	23 800	11 900
Total	40 805	28 667

PA2- Autres créditeurs divers

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Redevances CMF	9 664	5 601
Intérêts intercalaires sur emprunt obligataire TLF 2020	11 165	0
Retenues à la source	13 187	8 409
Total	34 016	14 010

CP1- Capital

	31/12/2020	31/12/2019
Capital début d'exercice		
Montant	62 303 493	70 897 260
Nombre de titres	3 920 147	4 663 043
Nombre de porteurs de parts	88	94
Souscriptions réalisées		
Montant	110 832 356	55 932 480
Nombre de titres émis	6 639 784	3 513 062
Nombre de porteurs de parts entrants	15	12
Rachats effectués		
Montant	82 480 064	67 900 505
Nombre de titres rachetés	4 936 418	4 255 958
Nombre de porteurs de parts sortants	14	18
Autres effets s/capital		
Somme distribuable de l'exercice antérieur ⁽¹⁾	3 202 229	3 541 699
Régularisation des sommes non distribuables	-93 885	127 537
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-367 743	-410 924
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	68 502	119 389
Frais de négociation de titres	-5 268	-3 443
Capital fin d'exercice		
Montant	93 438 073	62 303 493
Nombre de titres	5 623 513	3 920 147
Nombre de porteurs de parts	89	88

(1) Conformément à l'article 17 du prospectus du fonds « FCP Salamett Cap », les sommes distribuables de l'exercice 2019 ont été intégralement capitalisées.

CP2- Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice augmenté ou diminué des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat des parts.

Le solde de ce poste au 31 décembre 2020 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de l'exercice	4 645 626
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	530 767
SOMMES DISTRIBUABLES	5 176 393

PR1- Revenus du portefeuille titres

Désignation	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Revenus des titres OPCVM	964 593	748 800
Revenus des emprunts d'Etat	929 989	977 508
Revenus des obligations	2 542 345	2 221 077
TOTAL	4 436 927	3 947 385

PR2- Les revenus de placements monétaires

Désignation	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Revenus des billets de trésorerie	346 954	17 022
Intérêts des comptes de dépôt	822 807	353 463
TOTAL	1 169 761	370 485

CH1- Charges de gestion des placements

Désignation	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	858 909	680 110
Rémunération du dépositaire	11 900	11 900
Total	870 809	692 010

CH2- Autres charges

Désignation	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Redevance CMF	90 217	71 436
Charges Diverses	36	36
Total	90 253	71 472

5. AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par part

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016
<input type="checkbox"/> Revenus des placements	0,997	1,101	1,003	0,774	0,650
<input type="checkbox"/> Charges de gestion des placements	-0,155	-0,177	-0,161	-0,147	-0,129
Revenu net des placements	0,842	0,925	0,842	0,627	0,521
<input type="checkbox"/> Autres charges d'exploitation	-0,016	-0,018	-0,017	-0,015	-0,013
Résultat d'exploitation (1)	0,826	0,907	0,825	0,611	0,508
<input type="checkbox"/> Régularisation du résultat d'exploitation	0,094	-0,090	-0,066	-0,018	0,035
Sommes distribuables de l'exercice	0,920	0,817	0,760	0,594	0,543
<input type="checkbox"/> Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,094	0,090	0,066	0,018	-0,035
<input type="checkbox"/> Variation des plus ou moins-values potentielles/Titres	0,012	0,030	0,040	0,004	0,029
<input type="checkbox"/> Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	-0,065	-0,105	-0,103	0,008	0,012
<input type="checkbox"/> Frais de négociation de titres	-0,001	-0,001	0,000	0,000	0,000
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	-0,054	-0,075	-0,062	0,011	0,042
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	0,772	0,831	0,763	0,623	0,549
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/> Résultat non distribuable de l'exercice	-0,054	-0,075	-0,062	0,011	0,042
<input type="checkbox"/> Régularisation du résultat non distribuable	-0,021	0,005	0,012	0,005	0,011
<input type="checkbox"/> Sommes non distribuables de l'exercice	-0,075	-0,070	-0,051	0,016	0,053
<input type="checkbox"/>					
Nombre de parts	5 623 513	3 920 147	4 663 043	4 418 499	3 515 891
Valeur liquidative	17,536	16,710	15,964	15,255	14,649

5-2 Ratios de gestion des placements

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016
· Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,97%	0,97%	0,96%	0,96%	0,97%
· Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%
· Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	5,16%	4,98%	4,93%	3,98%	3,78%
	90 027 938	71 424 759	78 072 516	67 851 713	47 107 063

5-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du fonds est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,8% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.

La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1% HT calculé sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de 7 000 Dinars HT.

Par ailleurs, la commission de dépôt a été révisée à la hausse, elle est de 0,15% HT de l'actif net avec un maximum de 10 000 dinars HT par an au lieu de 0,10% HT de l'actif net avec un maximum de 7 000 dinars HT par an. Cette modification est entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2019.